



Assemblée générale

Distr. générale
13 mars 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-deuxième session

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel*

Pakistan

Additif

Observations sur les conclusions et/ou recommandations, engagements exprimés ou réponses de l'État examiné

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction de l'Organisation des Nations Unies.

1. Le Pakistan a participé au deuxième cycle de l'Examen périodique universel de manière constructive et dans un esprit d'ouverture.
2. Le Pakistan a reçu en tout 166 recommandations au cours de l'Examen. Il a immédiatement rejeté une recommandation lors de la session du Groupe de travail. Il a décidé en revanche de répondre aux 165 recommandations restantes au cours de la vingt-deuxième session du Conseil des droits de l'homme.
3. Le Gouvernement pakistanais a examiné avec attention les recommandations formulées lors de l'Examen le concernant. Il a procédé à d'amples consultations avec les parties prenantes avant d'arrêter sa position sur les 166 recommandations.
4. La position du Gouvernement pakistanais au sujet des recommandations formulées au cours de l'Examen périodique universel concernant le Pakistan est la suivante:

Recommandations ayant recueilli l'appui du Gouvernement pakistanais

Recommandations 20, 21, 24, 25, 34, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 53, 54, 57, 60, 61, 65, 66, 71, 87, 90, 96, 97, 101, 102, 103, 104, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 125, 126, 133, 138, 139, 141, 142, 143, 148, 154, 155, 156, 157, 158 et 161.

Recommandations ayant recueilli l'appui du Gouvernement pakistanais qui ont déjà été mises en œuvre ou sont en voie de l'être

Recommandations 16, 17, 18, 23, 26, 27, 29, 35, 36, 40, 41, 42, 48, 50, 51, 52, 55, 58, 59, 62, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 105, 109, 115, 120, 121, 122, 123, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 137, 140, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 152, 153, 160, 162, 163, 164 et 165.

Recommandations dont le Gouvernement pakistanais a pris note

Recommandations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22, 28, 31, 32 (*en partie*), 33, 38, 39, 56, 78, 79, 80, 81, 106, 108, 124, 127, 151 et 159.

Recommandations qui ne recueillent pas l'appui du Gouvernement pakistanais

Recommandations 19, 30, 32 (*en partie*), 37, 98, 99 et 100.
